

**COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE NATIONALE
des DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES, SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX**

MISES A DISPOSITION ET DISPONIBILITÉS

MISES À DISPOSITION

Séance du 06 juillet 2017

Etablissement d'affectation - Fonction		Prénom	Nom	Etablissement d'origine	Conditions
Association COALLIA	(75 - Paris)	Anne	HELARY	DA CN E.H.P.A.D. de Marly-la-Ville (95 - Val-d'Oise)	Première demande 3 ans à/c du 03/07/2017 à 100 %
C D de l'Essonne	(91 - Essonne)	Jamil	ADJALI	Directeur HC E.H.P.A.D. "La pie voleuse" de Palaiseau et "La forêt de Séquigny" de Sainte-Geneviève-des-bois. (91 - Essonne)	Renouvellement 3 ans à/c du 02/04/2017 à 20 %
E.P.S.o.M.S. d'Amiens	(80 - Somme)	Didier	LOZE	DA CN E.P.I.S.S.O.S. de Poix-de-Picardie (80 - Somme)	Première demande 1 an à/c du 01/09/2017 à 50 %
Pôle sanitaire et Médico-social du Pays Nyonsais Baronnies	(26 - Drôme)	Fabienne	DESAMBROIS	DA CN CH de Buis-les-Baronnies et de Nyons (26 - Drôme)	Première demande 3 ans à/c du 01/09/2017 à 20 %
CH de Muret	(31 - Haute-garonne)	Valérie	PONS-PRETRE	DA HC CHU de Toulouse (31 - Haute-Garonne)	Renouvellement 1 an à/c du 01/07/2017 à 60 %



***Le SMPS porte la vision des directeurs et des cadres hospitaliers,
fidèle aux valeurs d'un service public de santé tourné vers l'avenir***

CAPN D3S
MISES À DISPOSITION

CAPN du 06 juillet 2017